

Les Dix Paroles - lecture structurelle et éthique

David Bensoussan

L'auteur est président du dialogue judéo-chrétien de Montréal

Les dix Paroles communément appelées les Dix Commandements sont des paroles divines destinées à être dites (Exode 20-1). Elles invitent l'auditeur à s'engager envers le divin, soi-même et son prochain.

L'Exode est rappelé dès le préambule des Dix Paroles : « Je suis l'Éternel ton Dieu qui t'ai fait sortir du pays d'Égypte, de la maison de servitude. » Cette formulation inaugurale confère à l'exigence morale un ancrage historique et existentiel : elle procède d'une expérience fondatrice de libération, et non d'une pure abstraction normative.

Si les paroles s'énoncent à la deuxième personne du singulier — « Tu ne tueras point », « Tu ne voleras point » —, affirmant avec force la responsabilité irréductible de l'individu, leur portée excède néanmoins la sphère personnelle. Car c'est en tant que collectivité constituée par l'épreuve et la délivrance que le peuple reçoit la Loi, appelée à se déployer dans l'épaisseur du lien social.

Dès lors, la mémoire de l'Exode ne relève pas du seul souvenir : elle devient matrice d'une conscience éthique partagée, instaurant une vigilance particulière à l'égard de l'autre, et singulièrement du vulnérable. Les prescriptions adressées à chacun concourent ainsi à l'édification d'un ordre commun où justice et solidarité s'entrelacent.

Il en résulte une articulation subtile entre l'exigence individuelle et la vocation collective : la Loi interpelle chaque sujet. Elle s'accomplit pleinement dans la configuration d'une communauté façonnée par une histoire de libération et orientée vers un idéal de justice.

Correspondances entre les paroles

- Première et sixième parole

« **Je suis YHWH ton Élohim ... qui t'a fait sortir d'Égypte** » et « **Tu n'assassineras pas.** »
Ne tue pas celui que l'Éternel a créé à Son image.

C'est le Dieu révélé au buisson ardent, lors des plaies d'Égypte et au mont Sinaï, qui s'adresse à l'individu au singulier, individu qui se rattache à une collectivité dont Il veut faire une nation de prêtres (Exode 19-6). Cela signifie que la morale biblique s'enracine dans une expérience de libération, et non dans une abstraction. La mémoire de l'Exode devient ainsi une source

d'éthique, appelant à une attention particulière envers autrui, notamment les plus vulnérables.

Il ne peut être adulé à un autre qui cacherait sa face (*'al panay*).

« Tu n'assassineras pas » — et non simplement « Tu ne tueras pas » — interdit le meurtre volontaire, tout en laissant place à la légitime défense. La vie est un don divin, que Dieu donne et reprend (Job 1-21). Formulés à la deuxième ces paroles insistent sur la responsabilité individuelle. Mais ils sont donnés à un peuple : ils visent donc aussi à structurer une société fondée sur la justice et la solidarité.

Seconde et septième parole

« **Tu n'auras point d'autre Élohim ... car YHWH ton Élohim est un ÉL jaloux** » s'inscrit en parallèle à la faute d'adultère.

L'interdiction d'avoir d'autres dieux et celle de l'adultère relèvent d'une même exigence de fidélité absolue. Le refus de l'idolâtrie — y compris à travers les images de toute chose dans l'univers en vue de leur adoration — exprime cette exclusivité.

L'Éternel garde en mémoire pour plusieurs générations les antécédents d'une personne. Il ne s'agit pas de punir les prochaines générations, mais de tenir compte des antécédents (Deutéronome 24-16 et Exode 32-33).

« La bienveillance envers ceux qui m'aiment et gardent mes commandements » rappelle la fidélité d'Abraham (Genèse 26-5 et Isaïe 41-8). »

Troisième et huitième parole

« **Tu n'invoqueras pas le nom de YHWH ton Élohim à l'appui du mensonge ...** » est en rapport avec « **Tu ne voleras point.** »

L'interdiction d'invoquer le nom de Dieu à l'appui du mensonge est liée à celle du vol. Il s'agit de ne pas instrumentaliser le divin pour se justifier. Le vol ne se limite pas à l'acte matériel : il peut être dissimulé, économique, moral (comme le plagiat) ou même prendre la forme d'un enlèvement. Fondamentalement, tout appartient à Dieu, qui confie la terre à l'être humain (Psaumes 24-1 et 115-16). L'homme n'en est que le dépositaire (Lévitique 25-23), comme le rappellent les lois du jubilé, année durant laquelle la terre retourne à son propriétaire premier et les esclaves sont libérés.

Quatrième et neuvième parole

« **Souviens-toi du jour de Sabbat ... le septième jour est la trêve de YHWH ton Élohim** » et de la sorte le respect du sabbat est un témoignage de ce que YHWH est à l'origine du monde, est le pendant de la neuvième parole à l'effet de « **ne pas commettre de faux témoignage.** »

Dans la 1^e version des Dix Paroles (Exode 20-10), le shabbat est signe du souvenir de la création. Dans la 2^e version des Dix Paroles (Deutéronome 5-14), le sabbat rappelle aussi la sortie d'Égypte et la fin de l'esclavage. Il devient ainsi un témoignage vivant de vérité historique et spirituelle, en opposition au mensonge.

Cinquième et dixième parole

« **Tu respecteras ton père et ta mère ... afin que tes jours se prolongent dans la terre que YHWH ton Élohim t'accordera** », se compare à la dixième parole, soit : « **Tu ne convoiteras pas la maison de ton prochain ... ni tout ce qu'il possède.** »

En effet, le respect des parents renforce les liens familiaux et sociaux, tout en limitant la convoitise. Honorer son père et sa mère, c'est leur accorder un « poids » (*kabed*) juste. Cette attitude favorise une société où le respect d'autrui et de ses biens devient possible. À l'inverse, la convoitise excessive mène à la transgression des autres paroles, notamment ceux qui interdisent le meurtre, l'adultère, le vol et le faux témoignage.

Les Paroles forment un tout

Les paroles 1 à 5 concernent la relation à Dieu et aux parents, c'est-à-dire aux sources de la vie. Les paroles 6 à 10 portent sur les relations humaines : les quatre premiers interdisent des actes, tandis que le dernier s'attaque à l'intention intérieure, la convoitise. Dans la seconde version des Dix Paroles, les cinq dernières paroles sont reliées par la conjonction « et », soulignant qu'ils forment un tout cohérent et indivisible, et non une série d'options indépendantes (Deutéronome 5-17 et 5-18).

Le Décalogue repose sur la reconnaissance d'une transcendance fondatrice et d'une origine et instaure une exigence d'intégrité qui engage simultanément le rapport au divin, à soi-même et à autrui. Loin de restreindre la liberté, il en propose une véritable pédagogie : en fixant des limites dans les relations humaines, il prévient la violence, l'instrumentalisation et l'appropriation de l'autre. La discipline morale, loin d'être uniquement contraignante, vise à contenir la convoitise — disposition intérieure susceptible de déséquilibrer le bon ordre social — et à préserver les conditions d'une coexistence éthique des relations humaines fondée sur le respect de la vie, de la parole, des biens et des liens sociaux.

Autres commandements

Dans le Pentateuque, plusieurs commandements fondamentaux prolongent et approfondissent l'esprit des Dix Paroles.

Ainsi, les prescriptions « *Tu t'éloigneras du mensonge* » (Exode 23,7) et « *Vous ne mentirez pas à vos concitoyens* » (Lévitique 19,11) en précisent la portée : la première laisse place à certaines nuances humaines, tout comme l'exemple de mensonge acceptable qui préserve la paix domestique (Genèse 18-12 et 18-13); la seconde se rapporte davantage au domaine juridique et social.

De même, des principes majeurs comme « *Tu aimeras l'Éternel ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de tous tes moyens (Deutéronome 6-5)* » et « *Tu aimeras ton prochain comme toi-même, Je suis l'Éternel (Lévitique 19,18)* » s'appuient sur les Dix Paroles. De fait, ce dernier commandement rallie à lui seul les dimensions rejointes par les Dix Paroles sous la houlette de l'Éternel (Parole 1), soit : le rapport avec Dieu (Paroles 2, 3 et 4), avec autrui (Paroles 5, 6 et 7) et avec soi-même (Paroles 8, 9 et 10).

En somme, les Dix Paroles proposent une vision équilibrée : ils engagent chaque individu moralement tout en poursuivant l'idéal d'une communauté inspirée par une histoire de libération et orientée vers un idéal de justice.

Le Décalogue propose ainsi bien plus qu'une liste d'interdits : il dessine une manière d'être au monde. Il relie notre vie intérieure, nos relations aux autres et notre rapport à ce qui nous dépasse. C'est cette articulation qui lui donne sa force et son universalité, et qui continue, aujourd'hui encore, à nourrir notre réflexion morale et notre vivre-ensemble.

UNE LECTURE VIVANTE

DU DÉCALOGUE

Dans un contexte où les repères moraux paraissent parfois relativisés, le Décalogue continue, à mes yeux, de susciter réflexion et dialogue. Il offre une lecture à la fois structurée et profondément actuelle.

D'emblée, ce qui me frappe est sa cohérence interne. Le Décalogue ne se limite pas à une simple série d'interdits : il s'organise en deux grandes parties complémentaires. Les cinq premiers commandements concernent la relation entre l'être humain et le Créateur, tandis que les cinq derniers encadrent les relations humaines. Cette division révèle une vision globale de l'existence, où le spirituel et le social sont intimement liés.

Je suis particulièrement sensible à la progression des commandements liés aux relations humaines. Ceux-ci commencent par l'interdiction de convoiter — une règle qui touche à l'intériorité — avant de se déployer vers des actes extérieurs : le faux témoignage, le vol, l'adultère, et enfin le meurtre. Cette gradation montre que les comportements les plus graves trouvent souvent leur origine dans des désirs mal maîtrisés. À mes yeux, cette logique fait du Décalogue un véritable socle de morale universelle, fondée sur le respect d'autrui.

Les premiers commandements introduisent, quant à eux, une dimension de transcendance. Ils invitent à reconnaître une réalité qui dépasse l'individu : fidélité à Dieu, respect de son nom, sanctification du temps et honneur des parents. Je ne les perçois pas uniquement comme des prescriptions religieuses, mais comme des éléments qui structurent une vision de la dignité humaine. Si la vie mérite respect, c'est parce qu'elle est porteuse d'une dimension supérieure.

Cette idée trouve un écho dans le Livre des Proverbes (20,27), où l'âme humaine est décrite comme une « étincelle divine ». Ainsi, les relations humaines ne reposent pas seulement sur des règles sociales, mais sur une compréhension plus profonde de ce qu'est l'être humain.

3

Le Décalogue ouvre également sur d'autres grands principes bibliques, comme l'appel à aimer son prochain ou à se tourner vers Dieu de tout son cœur. Il ne s'agit donc pas d'un texte figé, mais d'un point de départ vers une éthique plus large, qui englobe la relation à soi, aux autres et à la transcendance.

Concrètement, ces commandements orientent nos choix quotidiens. Ils rappellent que la vie est faite de décisions, parfois simples, parfois plus engageantes, où le libre arbitre est toujours en jeu. Ils invitent à reconnaître la dignité de chaque personne, ce qui implique d'agir avec honnêteté et respect — dans nos actions, nos paroles et même nos intentions.

Si l'on imagine un monde où ces principes seraient pleinement vécus, cela ouvrirait la voie à davantage de justice, de compassion et de responsabilité. Ils offrent un cadre permettant de concilier liberté et exigence morale : nous sommes libres, mais cette liberté s'accompagne toujours d'une responsabilité envers autrui.

En définitive, le Décalogue m'apparaît comme bien plus qu'un ensemble de commandements. Il propose une véritable manière d'habiter le monde, en articulant vie intérieure, responsabilité sociale et élévation spirituelle. Les valeurs qui en découlent, enracinées dans le souvenir de l'Exode et la révélation du Sinaï, continuent d'éclairer la réflexion morale contemporaine et de nourrir le vivre-ensemble.

Ces textes anciens conservent ainsi, à mes yeux, une portée étonnamment actuelle : ils invitent chacun à réfléchir à ses actes, à ses intentions et au sens qu'il donne à sa vie.